

GROUPE INTERPARLEMENTAIRE D'AMITIÉ FRANCE-UKRAINE

Mardi 28 janvier 2025 (14 h 30) - Salle Médicis

Conférence organisée en partenariat avec Eastern Circles

--

Coopération de défense entre l'Ukraine et l'Europe : évolution de la technologie de défense, de la doctrine militaire et des modèles de financement

--

Intervention de Mme Nadia SOLLOGOUB, présidente

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le Président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, Cher Cédric Perrin

Monsieur le Conseiller de l'Ambassade d'Ukraine en France, Cher Oleksandr Shuiskyi

Madame la Présidente d'Eastern Circles, Anastasiya Shapochkina, que je remercie tout spécialement de cette initiative et dont je tiens à saluer l'engagement personnel au service du succès et de l'organisation de cette conférence,

Chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Après l'annexion illégale de la Crimée en 2014, la Fédération de Russie a, le 24 février 2022, lancé une attaque massive visant à prendre le contrôle de l'Ukraine, en menant une offensive terrestre à grande échelle, des bombardements et des frappes aériennes, évoluant vers une guerre totale avec des conséquences humanitaires dramatiques. Cette guerre dure maintenant depuis près de 3 ans.

Depuis près de 3 ans, les ukrainiens résistent de toutes leurs forces, combattent par tous les moyens. Ils innovent, aussi, lorsque les moyens manquent, introduisant rapidement dans leur stratégie des drones civils modifiés peu coûteux, développant ces technologies, transformant la guerre moderne.

Depuis 3 ans également, le soutien politique, financier, humanitaire et militaire de la France, avec ses partenaires de l'Union européenne, est constant et solide.

Au niveau parlementaire, le Sénat participe activement à ce soutien et à l'excellence de la relation bilatérale franco-ukrainienne.

En témoignent les 3 résolutions adoptées en 2022 et 23 : la première condamnant la guerre d'agression russe ; la deuxième reconnaissant le génocide ukrainien de 1932-1933 ; la troisième dénonçant les déportations d'enfants ukrainiens par la Russie.

En 2024, notre haute assemblée a également massivement approuvé de l'accord de sécurité conclu en 2024 entre les Présidents Macron et Zelensky et qui vise à renforcer notre coopération militaire et notre défense commune.

En parallèle, la coopération entre le Sénat et la Rada, initiée par le Président Gérard Larcher en 2015 pour soutenir la mise en place d'institutions locales en Ukraine se développe aujourd'hui sur des missions d'assistance technique dans la perspective de l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne.

Je souhaite également dire quelques mots du groupe interparlementaire d'amitié France-Ukraine, que j'ai l'honneur de présider. Avec 54 membres représentant l'ensemble des groupes politiques, il est l'un des plus actifs du Sénat.

Depuis l'intensification de la guerre, nous œuvrons pour enrichir et consolider les liens entre nos deux pays en organisant des échanges avec nos homologues de la Rada [*nous accueillerons une délégation en février*], mais aussi avec des élus locaux engagés dans des projets de coopération décentralisée.

Depuis 3 ans, au fil de nos rencontres, nous avons entendu de nombreux témoignages, nous racontant les morts, les blessés, les déplacés, les difficultés d'accès à l'eau, au soin, et surtout à l'électricité et au chauffage alors que la Russie n'a de cesse de frapper les villes et infrastructures civiles critiques en Ukraine.

C'est pourquoi je ne peux oublier que, même si on parle désormais de négociations - *négociations qui, je le dis au passage, ne sauraient se faire sans les Ukrainiens* - la ligne de front reste le théâtre de combats sanglants, comme à Velika Novosilka ces derniers jours.

Notre soutien militaire et financier est donc plus que jamais nécessaire. Il est et doit rester inébranlable.

Non seulement parce que le respect du droit international, tout comme le respect du droit humanitaire, est capital ; mais également parce que seule une paix *juste* et durable en Ukraine permettra d'assurer la sécurité et la pérennité de l'Europe.

Ce sujet est évidemment au cœur des travaux de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat.

Avant de céder la parole à son Président Cédric Perrin, puis aux experts, bien sûr, je souhaite remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de cet événement, au sein d'Eastern Circles et des services du Sénat.

Je vous souhaite à tous une bonne conférence et de fructueux travaux.